

4 décembre 2010 : le Téléthon à Guécélard

Des Mille et des Cents. (Mille pour les kilomètres et Cent pour les centimes d'euros).

A l'image de ce que nous organisons depuis 2003, nous avons décidé, à l'occasion de cette journée, de pratiquer à nouveau notre loisir préféré, le cyclisme, sur un nombre important d'heures en pelotons bloqués sur un circuit laissé ouvert à la circulation routière. Le circuit retenu mesure 5,7 km et ne possède pas de difficultés majeures. Le port du casque est fortement recommandé.

L'épreuve sera ouverte à deux pelotons :

1. **Les cycloportifs** : Ce peloton de 50 participants au maximum sera encadré de deux véhicules. Deux départs sont envisagés à 6h00 et 9h00 (cet horaire permet aux cyclistes qui veulent éviter de rouler la nuit de participer) à partir de la petite salle des fêtes de Guécélard, Chemin du Dauphin. L'éclairage est imposé pour le départ à 6h00. Le peloton sera bloqué à une vitesse moyenne de l'ordre de 25 à 28 km/h et l'épreuve se terminera à 17h00.
2. **Les cyclotouristes** : Le départ est fixé à partir de 14h30. Seul, le sens de circulation est imposé. L'engagement est gratuit pour les enfants accompagnés jusqu'à 13 ans.

Il restera possible de sauter un ou plusieurs tours et de reprendre l'activité à n'importe quel moment. La seule contrainte reste de ne pédaler qu'en un seul groupe. Tout esprit de compétitivité est banni. Le seul but poursuivi est, au travers d'un effort individuel certain, de pouvoir comptabiliser le nombre total de kilomètres parcourus. Cet exercice devrait permettre à certains de pouvoir effectivement établir ou battre leur propre record de kilomètres journalier parcourus (et au moins de tenir leur engagement de distance ou de durée).

Le forfait d'engagement par participant, sur réservation, est fixé à **10 euros pour les cycloportifs et à 6 euros pour les cyclotouristes**. 5 euros seront reversés d'office à l'AFM sur chaque engagement. Ce forfait est à verser au moment de la réservation, de préférence avant le 20 novembre. Aucun remboursement ne sera possible (sauf en cas d'impossibilité de participation pour maladie ou fait majeur). **Hors réservation, le forfait d'engagement est fixé à 15 euros.**

Le participant s'engage pour une durée et un kilométrage minimal. De ce fait, deux défis devront être relevés, le défi personnel mais aussi le défi du groupe. Les participants doivent être présents dans la mesure du possible, au(x) dernier(s) tour(s).

Engagements possibles cycloportive		Engagements possibles cyclotourisme	
Option 11	au moins 6 heures ou 150 km	Option 21	au moins 1 heures ou 15 km
Option 12	au moins 8 heures ou 200 km	Option 22	au moins 2 heures ou 30 km

Les fonds recueillis (en dehors de la participation AFM) seront utilisés pour les ravitaillements communs (jus de fruit, fruits, café, restauration). Cependant, il est conseillé à chaque participant de prévoir ses propres ravitaillements, l'organisation ne maîtrisant pas les goûts et besoins de chacun des participants.

Un lieu couvert sera mis à notre disposition (salle des fêtes ou barnum). La possibilité de prendre une douche sera offerte.

Vous déposerez votre engagement (et votre participation financière) auprès de :

- Jacques Chouteau, 27, rue du Vieux Bourg à Guécélard (72230) 02 43 87 13 61 / 06 65 44 36 36
- Alex Tranchard, la Croix, à Parigné Le Polin (72330) 02 43 87 93 65
- Yannick Heulin, résidence du Presbytère à Guécélard (72230) 02 43 87 90 02 / 06 99 53 52 16

Prénom et Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courrier électronique : _____

S'engage à participer à l'activité "**des Mille et des Cents**" le **4 décembre 2010 à Guécélard**

S'engage sur la version n° : ___ soit _____ heures ou _____ km (en fonction du tableau ci-dessus)

Sera présent à (rayer les mentions inutiles) : 6h00 9h00 14h30 et verse 10€ 6€

Les chèques sont à libeller à l'ordre de L'AFM

Date : _____ **Signature :** _____